

Certificat possédé		Certificat souhaité				
		Conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques	Mise en vente, vente des produits phytopharmaceutiques	Utilisateurs « décideur » en entreprise		Utilisation « opérateur »
				Non soumis à agrément	Soumis à agrément	
Conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques						
Mise en vente, vente des produits phytopharmaceutiques				7 h de formation	7 h de formation	
Décideur en entreprise	Non soumis à agrément		14 h de formation		7 h de formation	
	Soumis à agrément		7 h de formation			
Opérateur						

En vert : activité couverte par le certificat possédé

En orange : nécessite un complément de formation

En rouge : nécessite l'obtention du certificat souhaité